

Plan comptable type CSE

Modele de plan comptable applicable aux Comites Sociaux et Economiques selon les normes ANC (Autorite des Normes Comptables) et le reglement N° 2015-01.

1. Les 3 niveaux d'obligations comptables

Niveau	Ressources annuelles	Obligations
1	Moins de 153 000 EUR	Comptabilite simplifiee : registre recettes / depenses + livret tresorerie
2	153 000 a 3 100 000 EUR	Comptabilite normale + comptes annuels + rapport gestion + commissaire aux comptes
3	Plus de 3 100 000 EUR	Comptabilite normale + commissaire aux comptes obligatoire + expert-comptable + 2

2. Comptes specifiques au CSE

Classe	Libelle	Usage CSE
101000	Capital ou apport	Solde de cloture reporte
461000	Compte employeur AEP	Subvention budget fonctionnement a recevoir
461100	Compte employeur ASC	Subvention activites sociales et culturelles
467000	Compte salaries (avances)	Avances et acomptes aux salaries
512000	Banque AEP	Compte bancaire dedie au fonctionnement
512100	Banque ASC	Compte bancaire dedie aux ASC
606300	Fournitures bureau AEP	Achats lies au fonctionnement
606400	Documentation, formation	Formation tresorier, abonnements juridiques
622600	Honoraires experts	Expert-comptable, expertise comite
623400	Cadeaux salaries ASC	Bons d'achat, cartes cadeaux (plafond URSSAF 200 EUR / an)
625100	Voyages et deplacements	Voyages collectifs, billetterie spectacles
756000	Cotisations salaries	Si CSE propose des activites payantes
791000	Transferts AEP vers ASC	Transfert d'excédent limite a 10%

3. Principes comptables a respecter

- Separation stricte des budgets : un compte bancaire distinct pour AEP et ASC.
- Conservation des pieces justificatives pendant 10 ans (factures, releves).
- Conservation des contrats engageant le CSE pendant 30 ans.
- Approbation annuelle des comptes en reunion du CSE, avec rapport de gestion.
- Transmission du rapport aux salaries (affichage, intranet ou email) dans les 6 mois suivant la cloture.
- Inscription a l'ordre du jour de la reunion d'approbation : transmission prealable des documents 15 jours avant.

4. Documents obligatoires a produire

Niveau 1 (< 153K EUR)	Niveau 2 (153K - 3,1M EUR)	Niveau 3 (> 3,1M EUR)
Livre recettes / depenses	Bilan	Bilan
Etat de tresorerie annuel	Compte de resultat	Compte de resultat
Rapport de gestion simplifie	Annexe aux comptes	Annexe detaillee aux comptes
	Rapport de gestion	Rapport de gestion
		Rapport du commissaire aux comptes
		Compte rendu detaille des subventions ASC

Modele plan comptable CSE : CC Entreprise (ca-comitentreprise.com) : reference indicative selon ANC et reglement N° 2015-01. A adapter selon votre situation et a faire valider par un expert-comptable pour les CSE de niveau 3.